MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

LES ADRETS DE L'ESTEREL
VAR

LES ADRETS

#5 | MAGAZINE

SPECIAL BILAN MI-MANDAT 2020 - 2023

JANVIER 2024

www.lesadretsdelesterel.fr

Les Adrets Immobilier
adrets-immo.com
Depuis 1971
A l'écoute de vos projets Immobilier

Exclusivement dédiée au secteur du Massif de l'Esterel

42 - Place de la Mairie
83600 - Les Adrets de l'Esterel
+ 33 (0) 4 94 40 91 62

Pour les professionnels et les particuliers
Nat'Assist
assistante administrative indépendante
Natacha Fouquart
235 chemin des Mendiguons
83600 Les Adrets de l'Estérel
06 01 39 63 38 - natassist@hotmail.com

Emmanuel ROMAN
Artisan maçon depuis 2002
06 71 21 02 70
Maçonnerie générale
Rénovation
Spécialiste Béton armé
Murs en pierre
14, chemin de la Fontaine
83600 LES ADRETS-DE-L'ESTÉREL

Petit Casino
LES ADRETS DE L'ESTÉREL
Horaires ÉTÉ
Du lundi au samedi
de 8h00 à 12h30
et de 15h30 à 19h00
Dimanche
de 8h00 à 12h30
Horaires HIVER
Du mardi au samedi
de 8h00 à 12h30
et de 15h30 à 19h00
Dimanche
de 8h00 à 12h30
19, rue Grande - 83600 Les Adrets de l'Estérel
Tél. 04 98 23 46 15

Le Jardin de l'Esterel
ENTRETIEN & CRÉATION DE JARDIN
ÉLAGAGE - ABATTAGE
DÉBROUSSAILLAGE - CLÔTURE
06 45 29 43 40
lejardindel'esterel@gmail.com

L'ESTIRADO
Hôtel & Restaurant
Logis
HÔTEL COSY
RESTAURANT SAVOUREUX
Chemin panoramique
Quartier du Logis de Paris
83600 Les Adrets-de-l'Estérel
04 94 40 90 64
estirado@estirado.com
estirado.com

Rose-Marie Couture
Textiles, nappes, rideaux, housses, retouches couture
Atelier : 880 route du Lac
06 30 13 21 08
FRANCIS MÉCANIQUE
COUDENQ
MÉCANIQUE ET ENTRETIEN
06 31 38 40 58
Route du Lac
Chemin de l'Hubac
83600 Les Adrets de l'Estérel

Chères Adréchoises, chers Adréchois,

Jean-Pierre KLINHOLFF
Maire
Les Adrets de l'Estérel

Voilà trois ans que vous avez élu une nouvelle équipe municipale afin que notre village retrouve une gestion plus saine sur le plan financier et également pour mettre en œuvre la réalisation d'équipements qui lui faisait défaut.

Sur le plan financier, notre dette a été réduite, nous n'avons pas recouru à de nouveaux emprunts et notre gouvernance a permis de mettre en œuvre un autofinancement qui n'existait plus.
En ce qui concerne nos actions, ainsi que vous le découvrirez dans les pages de ce magazine, nous n'avons pas chômé.

Dans un premier temps nous avons réalisé des travaux de voirie rendus absolument nécessaires pour des raisons de sécurité.

De son côté Estérel Côte d'Azur Agglomération a procédé à des travaux attendus depuis très longtemps : le super réservoir d'eau de 1 500 m³, une nouvelle station d'épuration, le commencement du remplacement de canalisations d'eau et d'assainissement et le nouveau stade de football.
Avec la création d'un bureau d'Information Touristique, nous allons avoir une plus grande variété de manifestations festives et culturelles assurant ainsi une meilleure attractivité à notre village pour lequel nous avons entrepris les démarches nécessaires afin d'être labellisé « Commune Touristique ».

Au-delà de notre territoire, je vous assure que je mets toutes mes forces dans la bataille pour faire échec au projet de décharge du groupe Suez sur le site de Fontsante ; pour obtenir le confortement du lac de l'Avelan afin qu'il puisse redevenir le beau site que nous avons connu et convaincre l'ONF de revoir la gestion des maisons forestières, notamment celle de la Duchesse.

Nous avons la chance de vivre dans un bel environnement mais si l'équipe municipale fait le maximum pour l'améliorer, tous les habitants doivent être conscients qu'ils en sont les principaux acteurs comme le sont nos commerces et nos nombreuses associations, sportives, culturelles et d'entraide. Tous participent à ce lien social, indispensable à une vraie qualité de vie.

Enfin, je vous rappelle que mon bureau est ouvert à tous. En 2023, j'ai ainsi reçu 125 d'entre vous.

Je vous souhaite une excellente année 2024, pleine de santé, de joie et de bonheur.

Directeur de publication : Jean Pierre Klinholff
Comité de rédaction, photos : Isabelle Martel, Régis Kaphan, Juliette Diaferio, Laurence Moulin
Photos : DR - AdobeStock ©Christine Criscuolo - Yellow Studio
Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens CS 30075 - 06705 St-Laurent du Var Cedex
Tél. : 04 92 271 389
Site Web : www.mediapluscom.fr
E-Mail : contact@mediapluscom.fr
Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Mediaplus Communication
Création graphique : Groupe Média Plus
Dépôt légal : 2024

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 01
LE CONSEIL MUNICIPAL 02
CHIFFRES CLÉS DES FINANCES 03
BILANS DES COMMISSIONS MUNICIPALES 05
ÉVÉNEMENTS 20
ÉTAT-CIVIL 21
ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION 22
AGENDA 24

Retrouvez toutes les informations de la commune sur votre site internet :
www.lesadretsdelesterel.fr
et sur
f Adrets-de-l'Estérel

Le conseil municipal

Jean-Pierre Klinholff
Maire de la Commune
Président de toutes
les commissions municipales

Isabelle Martel
1ère adjointe
déléguée à la vie économique, tourisme, communication & événementiel ;
Environnement et forêt

Richard Hemain
2ème adjoint
délégué à l'aménagement du territoire, urbanisme, voirie et gestion du domaine public

Sylvain Houplon
3ème adjoint
délégué
à la vie associative, culture, jeunesse et sport et transports

Magali Macchia
4ème adjointe
déléguée aux affaires sociales, scolaires, petite Enfance, intergénérationnel, logement et habitat

Régis Kaphan
5ème adjoint
délégué aux finances, budget, et commande publique.
Référent du Plan Communal de Sauvegarde

Jacqueline Sanchez
Conseillère municipale
déléguée à la sécurité, à l'état civil, aux élections, au recensement, et aux services funéraires

Patrick Fernandez
Conseiller municipal
délégué aux travaux, VRD, bâtiments et prévention

Jérôme Havard
Conseiller municipal
délégué aux nouvelles technologies

Juliette Diaferio
Conseillère municipale
subdéléguée
à la vie associative,
à la culture, à la jeunesse
et au sport

Laurence Moulin
Conseillère municipale
subdéléguée au tourisme,
à la vie économique,
à la communication,
& événementiel

Jean-Paul Raoust
Conseiller municipal
subdélégué à l'aménagement du territoire, gestion du domaine public, transports, à l'environnement et la forêt

Florence Bouchard
Conseillère municipale
subdéléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance

Elisabeth Graille
Conseillère municipale
subdéléguée à l'état civil,
aux élections,
au recensement,
aux services funéraires

Vanessa Bessoudo
Conseillère municipale
subdéléguée aux finances, budget, et commande publique

Evelyne Bondoux-Fernandez
Conseillère municipale

Patrick Reggiani
Conseiller municipal

Jean-Paul Reggiani
Conseiller municipal

Nello Broglio
Conseiller municipal

Bertrand Dollet
Conseiller municipal

Josette Remy
Conseillère municipale

Alexandre Flori
Conseiller municipal

Bernard Masbou
Conseiller municipal

Chiffres clés des finances communales

Depuis 2020, d'importants efforts ont été produits pour réduire le poids de la dette (1 952 770 € début 2023) sur les finances communales, améliorer la capacité de désendettement, limiter les dépenses de fonctionnement et avoir une démarche très active de recherche de subventions. Cette stratégie a permis de consacrer aux travaux et investissements dans le village des montants bien plus importants que par le passé.

Épargne consacrée à l'investissement

Depuis 3 ans, la part d'épargne communale consacrée aux équipements communaux n'a cessé de croître.

Investissements réalisés annuellement

Les économies réalisées sur les différents postes de fonctionnement de la commune et les démarches de recherche de subventions ont permis de réaliser de nombreux investissements sans avoir besoin de recourir à de nouveaux emprunts, qui freinent le développement du village.

Subventions d'investissement

Le montant des subventions obtenues en 3 ans, entre 2021 et 2023 représente plus du double des subventions obtenues en 4 ans entre 2018 et 2020.

Charges à caractère général

Les charges courantes de fonctionnement ont été réduites de plus de 250 000 € entre 2019 et 2023.

La capacité d'autofinancement nette représente l'épargne réalisée dans l'année, en vue de financer des équipements et des investissements.

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT (EN ANNÉE)

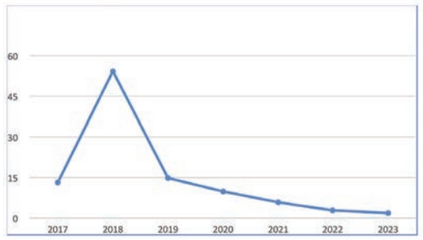

ÉPARGNE CONSACRÉE À L'INVESTISSEMENT

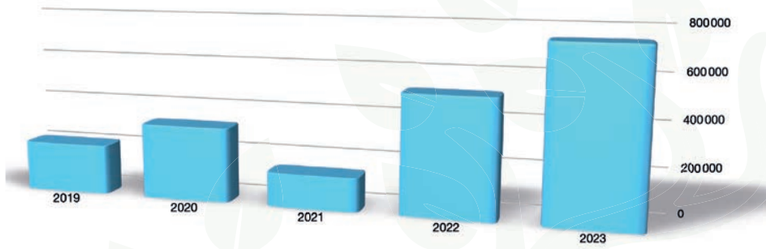

IMMOBILISATIONS (INVESTISSEMENTS RÉALISÉS)

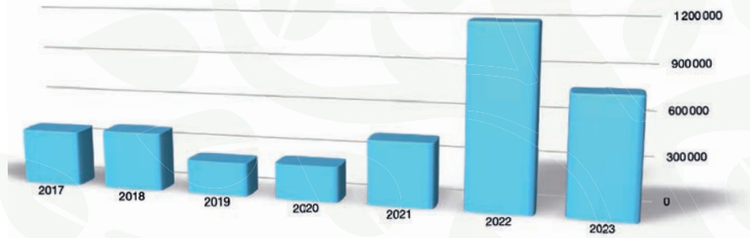

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT OBTENUES

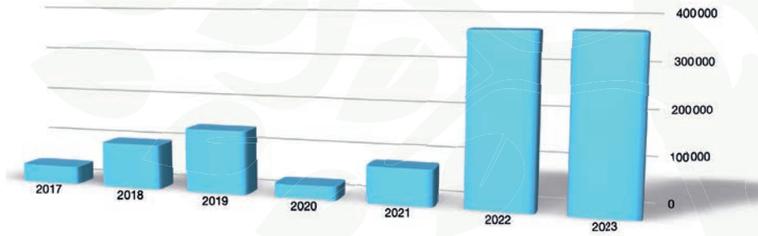

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

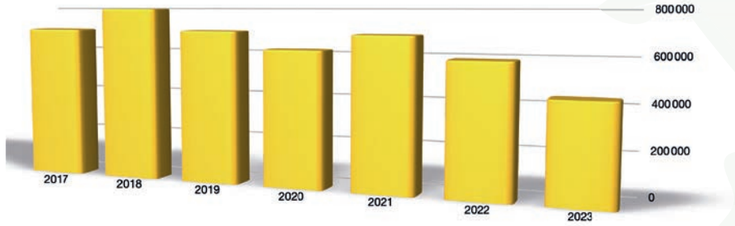

CHARGES FINANCIÈRES (INTÉRÊTS)

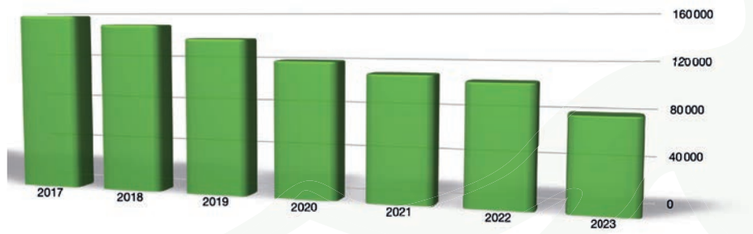

Finances, budget, commande publique

MEMBRES DE LA COMMISSION :

> Régis Kaphan (Vice-Président),
> Richard Hémain,
> Jacqueline Sanchez,
> Vanessa Bessoudo,
> Jérôme Havard,
> Bertrand Dollet,
> Alexandre Flori

Finances

- Assainissement des finances communales.
- Amélioration du taux d'épargne brute.
- Amélioration de la capacité de désendettement.
- Réduction de dépenses récurrentes en fonctionnement.

Comptabilité

- Mutation vers la nouvelle norme comptable M57.
- Instauration du Compte Financier Unique pour répondre aux normes comptables.
- Contractualisation avec le Trésor Public, suite à l'audit réalisé constatant l'excellente qualité de la comptabilité.
- Formalisation du circuit des bons de commandes avec instauration d'une double validation permettant de sécuriser la commande publique.
- Dématérialisation des bons de commandes et du « Service fait » pour améliorer les délais de paiement des fournisseurs.
- Sécurisation du circuit de facturation via la plateforme gratuite « Chorus Pro».
- Création d'une régie d'avance.

Patrimoine communal

- Réalisation de l'inventaire physique du patrimoine communal qui n'avait pas été réalisé.
- Cession de l'actif inutilisé ou coûteux par des ventes aux enchères (Véhicules).
- Dissolution du SIVOM (Syndicat intercommunal, couteux et devenu inutile depuis création de l'agglomération) et réintégration des actifs dans le patrimoine communal.

Archives

- Classement des archives communales et élimination des documents légalement prescrits afin de rattaper le retard pris depuis de très nombreuses années.

Marchés publics

Plusieurs marchés publics ont été renouvelés, permettant de substantielles économies sur des dépenses récurrentes, tout en conservant le niveau de qualité antérieur.

- Fournisseurs d'électricité.
- Photocopieurs.
- Assurances collectivité.
- Illuminations festives.
- Travaux publics.
- Délégation de service public « Activités périscolaires ».

Vie économique, Tourisme, Communication et Événementiel

MEMBRES DE LA COMMISSION :

> Isabelle Martel (Vice-Présidente),
> Laurence Moulin,
> Régis Kaphan,
> Juliette Diaferio,
> Sylvain Houplon,
> Elisabeth Graille,
> Alexandre Flori,
> Bernard Masbou

Vie économique

- Pendant la période de Covid, la commune a pris en charge la distribution du Petit Carnet par la Poste.
- La commune offre depuis 3 ans un sapin de Nöel aux commercants du village pour embellir ce dernier pendant les fêtes de fin d'année.
- Ouverture d'un nouveau jour de marché le vendredi.

Tourisme

- Lancement d'une campagne d'installation de panneaux d'information, en français et anglais, pour valoriser le patrimoine de la commune. Une première phase en 2022 a permis de mettre en valeur notre église Notre Dame de l'Assomption, un puits communal du Planestel et la locomobile à vapeur près de la Mairie.
- Sous l'impulsion de la municipalité, Estérel Côte d'Azur Agglomération, par le biais de l'Office du Tourisme Intercommunal Puget-Les Adrets, a créé un Bureau d'Information Touristique au centre du village en 2023 avec une ouverture à l'année. Ce nouveau service permettant un développement de l'attractivité de notre territoire, s'inscrit dans une démarche d'obtention du label «commune touristique».
- La commune travaille en collaboration avec le Syndicat Mixte Grand Site de l'Estérel (SMGSE) pour la valorisation de notre territoire et notamment la mise en place de signalétique de randonnées. Prochainement des poteaux de départs de randonnées seront installés sur la commune.

> La commune soutient la promotion des commerçants de proximité et les artisans lors de la JNCP

> Distribution des sapins de Noël aux commerçants

> Création d'une scène ouverte pour la fête de la musique

Vie économique, Tourisme, Communication et Événementiel

(Suite)

- Édition du nouveau plan guide du village 2023 financé par les artisans et commerçants que nous tenons à remercier. Il comprend le plan de la commune qui a été mis à jour suite au nouvel adressage et un plan des randonnées à proximité.

Communication et événementiel

- Remplacement des panneaux d'information numérique du Logis de Paris, de la Baïsse et implantation d'un nouveau panneau à l'Église. Ces équipements ont été financés à hauteur de 40 % par le Département.
- Plus de 400 brèves et articles de presse concernant notre commune sont parus depuis 3 ans.
- Création de l'événement «la tournée des lutins» le mercredi précédent le lancement des illuminations en décembre 2020 pendant le confinement. En 2023, l'événement s'est transformé en «rendez-vous des lutins» au centre du village permettant d'offrir un goûter aux enfants et des animations supplémentaires.
- Création du concours de décorations de Noël.
- Dans le contexte de sobriété énergétique, la municipalité a réduit le budget des illuminations de Noël , en conservant un haut niveau de qualité et privilégié des équipements peu énergivores.
- Création d'une scène ouverte pour la fête de la musique depuis 2022 sur la place de l'Aire. Le but de cet événement est de mettre en lumière les groupes, les musiciens et les chanteurs du village lors d'un moment convivial qui célèbre l'arrivée de l'été.
- Instauration des vœux du Maire à la population en janvier et d'un accueil des nouveaux arrivants depuis 2 ans.
- Mise en place de panneaux d'affichage libre au Planestel et à l'Église.

> Accueil annuel des nouveaux arrivants sur la commune

> Nouveaux panneaux d'informations aux entrées du village

> Création de l'événement «la tournée des lutins»

> Inauguration de notre Bureau d'Information Touristique en 2023 en présence des représentants de l'Office de Tourisme Intercommunal Puget-Les Adrets

> Instauration des vœux du Maire début janvier

> Notre marché hebdomadaire se porte bien le mercredi, le vendredi et le dimanche

> Valorisation de notre patrimoine avec des panneaux d'information

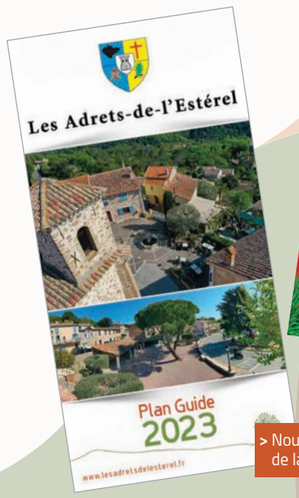

> Nouveau plan guide de la commune

Affaires sociales, affaires scolaires, petite enfance, intergénérationnel, logement-habitat

MEMBRES DE LA COMMISSION :

> Magali Richard-Macchia (Vice-Présidente),
> Florence Bouchard,
> Sylvain Houplon,
> Jacqueline Sanchez,
> Vanessa Bessoudo,
> Jérôme Havard,
> Josette Rémy,
> Bertrand Dollet

CCAS (centre communal d'action sociale)

- Mise au norme du registre nominatif en 2020 pour le suivi des personnes isolées et dépendantes dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence.
- Aide et actions avec les associations locales pour aider la commune de Tende sinistrée du haut-Pays Nicois lors de la tempête Alex de 2020 et collecte de dons pour l'aide humanitaire en faveur de l'Ukraine en 2022.
- En partenariat avec le Département, le CCAS a mis en place de nouvelles actions en faveur des familles et des seniors. En collaboration avec des partenaires de santé publique le CCAS propose des ateliers gratuits. Ces « rendez-vous » sont organisés tout au long de l'année dans différentes thématiques : sport, détente, prévention santé et le numérique.
- Le CCAS propose depuis 2021, une aide aux familles pour faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles des enfants au sein des associations adréchoises.
- Depuis 3 éditions, le CCAS organise avec l'association Abankor des vides greniers au centre du village qui font le bonheur des chineurs petits et grands.
- Notre CCAS en partenariat avec celui de Fréjus a organisé un bal pour les seniors dans la salle des fêtes en mai et en novembre 2023.
- Lancement de randonnées et excursions en 2023 pour les seniors.
- Participation financière depuis 3 ans à la course solidaire organisée par l'école élémentaire. La commune soutient ainsi une démarche d'apprentissage de la citoyenneté et de la solidarité proposée aux enfants par équipe éducative.
- Approbation à compter du 1er janvier 2024 d'une bourse au permis de conduire.

École

- **Depuis 2020, plus de 160 000 € ont été investis pour l'amélioration, la mise aux normes et le renouvellement des équipements du groupe scolaire et de la cantine.**
- Le constat du non-respect des normes de sécurité du groupe scolaire a conduit à réaliser de nombreux travaux de mise en conformité.
- Les conditions d'accueil des enfants et des enseignants ont été améliorées : installation d'une kitchenette, installation de jeux de cours, remplacement de l'abri-vélo.
- Les équipements en panne de la cantine scolaire ont été remplacés.
- Travaux de rénovation des bâtiments des écoles : peinture du dortoir, des sanitaires élémentaires et de plusieurs classes, tracés des jeux de cours.
- Mise en sécurité des abords de l'école avec la mise en place de bonhomme PIETO réfléchissants pour ralentir la circulation.
- Depuis 2021, une diététicienne nutritionniste adréchoise intervient dans l'élaboration des menus, assiste aux commissions «restauration scolaire» et anime des ateliers au sein des écoles.

Logement Habitat

- La commune a obtenu d'Estérel Côte d'Azur Agglomération une garantie d'emprunt nécessaire au promoteur pour la réalisation des 23 logements en accession sociale du Clos Saint Marc. Résidence qui a été livrée et inaugurée en 2023.
- Mise en place d'un guichet enregistreur pour les logements sociaux.

> Innovation dans la restauration scolaire avec notamment l'intervention d'une diététicienne nutritionniste

> Le CCAS a soutenu des actions solidaires pour les sinistrés du haut pays niçois et humanitaires pour l'Ukraine

> Bals organisés par le CCAS des Adrets et de Fréjus

> La commune rénove et aménage les équipements des écoles

> Ateliers du CCAS

> Vide-greniers du CCAS

> Inauguration de la résidence du Clos Saint Marc en 2023

Environnement et Forêt

MEMBRES DE LA COMMISSION :

> Isabelle Martel (Vice-Présidente),
> Jean-Paul Raoust,
> Laurence Moulin,
> Jean-Paul Reggiani,
> Patrick Reggiani,
> Evelyne Bondoux-Fernandez,
> Nello Broglio,
> Bertrand Dollet

Gestion des déchets

- À la suite des 3 réunions publiques de concertation qui ont ont eu lieu en 2021 avec la Direction de la Propreté et de la Valorisation d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et le SMIDDEV, plusieurs solutions aux problématiques de notre village ont été mises en place pour améliorer ce service : création d'une tournée de collecte des points d'apports volontaires supplémentaire le samedi, mise en place de colonnes aériennes d'ordures ménagères et emballages près du parking de l'Eglise, pose d'équipements avec plateforme béton pour éviter que les conteneurs des Garnières et du chemin de la Poterie soient vandalisés par les sangliers. 2023 a vu l'installation de colonnes semi-enterrées à la sortie du village côté autoroute A8 et le lancement des études pour de nouvelles implantations de ce type courant 2024 pour les quartiers du Logis de Paris et de l'Eglise.
- Estérel Côte d'azur Agglomération sécurise et modernise la déchetterie depuis un an.

Environnement

- La Municipalité travaille en collaboration étroite avec le SMIDDEV pour des actions de sensibilisation au tri et la valorisation des déchets sur le marché du mercredi et dans nos écoles.
- Depuis 2 ans, la municipalité soutient et encourage les opérations de nettoyage de la commune dans le cadre de la Clean up Day avec les associations locales, le SMIDDEV et l'Office de Tourisme Intercommunal Puget-Les Adrets.
- Campagnes de fleurissement du village et mise en valeur du patrimoine.
- Mise en place sur les espaces publics de bornes d'hygiène canine et de cendriers pour collecter les mégots en leur donnant une seconde vie.

Fontsante

Le village est menacé au premier chef par le projet de Suez sur le site de l'ancienne mine de Fontsante.

- Une commission extra-municipale a été créée et les associations des Adrets et de Montauroux en font partie.
- La municipalité a voté une délibération pour réaffirmer son opposition absolue et irrévocable au projet.
- À l'initiative de M. le Maire, plusieurs réunions d'élus du territoire consolident le positionnement des communes environnantes.

Forêt et prévention des risques incendie

- Le débroussaillement des abords des voies communales a été réalisé par les services techniques.
- Création d'opérations de débroussaillement sur la zone nord du village représentant 12 hectares et financé à 80% par le Fond Vert .
- Travail en collaboration avec le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE) pour la défense incendie qui comprend la remise en état des citernes et l'entretien des pistes de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI).
- Le Comité Communal Feux Forêts propose depuis 2022 des actions pédagogiques auprès des jeunes de la maternelle au lycée et soutient une importante dynamique de recrutement de bénévoles qui sont plus d'une trentaine en 2023.
- La commune a acheté en 2023 un nouveau véhicule 4X4 porteur d'eau pour le CCFF (subventionné par La Région à hauteur de 59 %).

> La commune a édité en avril 2023, un numéro spécial «Sécheresse» pour sensibiliser les Adréchois à cette problématique environnementale.

> Réunions publiques de concertation en 2021 sur la gestion des déchets avec Estérel Côte d'Azur Agglomération et le SMIDDEV

> À l'initiative de M. le Maire, plusieurs réunions avec les élus du territoire et les associations consolident notre position contre le projet de Suez sur le site de Fontsante

> Installation de colonnes près de l'église (ordures ménagères, emballages, verre et cartons)

> Installation de colonnes semi-enterrées en sortie de village à la Baïsse (ordures ménagères, emballages et verre)

> Opération « Clean ton village ! » en septembre 2023

> Mise en place sur les espaces publics de bornes d'hygiène canine et de cendriers.

> Actions pédagogiques auprès des jeunes par le Comité Communal Feux Forêts

Aménagement du territoire, urbanisme, voirie et gestion du domaine public

MEMBRES DE LA COMMISSION :

> Richard Hémain (Vice-Président),
> Patrick Fernandez,
> Jean-Paul Raoust,
> Laurence Moulin,
> Jérôme Havard,
> Bertrand Dollet

Urbanisme

- Mise en place du nouveau PLU approuvé.
- SIG : Plan des voiries de la commune.
- Mise en place du nouvel adressage pour la création de notre Base d'Adresse Locale obligatoire.
- Dématérialisation des Autorisations d'Urbanisme (Gestion informatisée des dossiers).
- Mise en place d'un guichet unique urbanisme (Portail Usagers).
- Régularisations foncières (acquisitions/cessions) anciennes (dont certaines dataient de plus de 20 ans) et nouvelles.
- Régularisation des constructions et des piscines non déclarées.

Voirie et Domaine public :

- Recensement et qualification des différentes voiries pour la réalisation d'un inventaire permettant la plannification des travaux à prévoir dès 2020.
- Suppression du « feu rouge » route du Lac (CD 83).
- Travaux de voirie imposés par le PPRIF :
  - Soutènement et élargissement du chemin du Collet (financé à 80% par le Département) et chemin de Chense (subvention de 38 343 € du Département).
  - Création d'une voie et de réseaux pour la liaison entre le chemin de la Tuilière et le chemin des Bastians (financé à 40% par le Département). La phase finale est bloquée par un recours.
  - Elargissement d'une zone étroite et sans visibilité du chemin des Bastians (financé à 40% par le Département).
  - Première phase du soutènement et de l'élargissement du chemin du Couvent (financé à 40% par le Département).
- Travaux d'amélioration de la sécurité routière :
  - Création d'un cheminement piéton sur la route du Lac (financé à 70% par le Département et le fonds de répartition du produit des amendes de police).
  - Création de places de stationnement au plus près des écoles avec élargissement et nouveau revêtement du chemin de l'Araignée (financé à 70% par le Département et le fonds de répartition du produit des amendes de police).
  - Aménagement du carrefour accidentogène Route de l'Église/Chemin des Gabriels (financé à 40% par le fonds de répartition du produit des amendes de police distribué par le Département).
  - Création d'un cheminement piéton Route de l'Église, du rond point du Violon au Tennis (Financé à 70 % par le fonds de répartition du produit des amendes de police distribué par le Département).
- Travaux de réparation et de renouvellement de voirie :
  - Reconstruction du réseau pluvial et de la voirie suite à l'effondrement du chemin de Donat.
  - Création d'un réseau pluvial et revêtement de la partie en impasse du chemin du Couvent (financé à 80% par le Département).
  - Remplacement et dilatation de réseau pluvial obstrué du chemin de Chense.
  - Création d'un réseau pluvial et revêtement de la voie et élargissement du chemin des Philippons.
  - Importants travaux de soutènement du chemin de la Poterie qui s'affaissait, avec reprise du réseau pluvial (financé à 26% par le Département et 40% par la Région).
  - Reprise complète des voies du chemin de Maraval, rue du Puits, rue Grande, route de l'Église suite au remplacement des canalisations d'eau par Estérel Côte d'Azur Agglomération.
  - Busage du réseau pluvial et élargissement de voie de la rue du Puits.
  - Campagnes de réparation des nids de poules (2021 et 2022) : chemin du Logis de Paris, chemin de Bagnols en forêt, chemin des Gabriels, chemin de la Tuilière, chemin de la Poterie, chemin de la Beilesse, chemin de Chense, chemin du Sigalon, chemin de l'Hubac, chemin de Donat, chemin de Mouillaud, place des Oliviers et place de l'Eglise.
- Extension de l'éclairage public au logis de Paris.

Aménagement du territoire :

La commune travaille depuis 3 ans en étroite collaboration avec les services d'Estérel Côte d'Azur Agglomération pour la création ou la finalisation des projets dont l'agglomération à la compétence et qu'elle finance :

- Nouveau réservoir d'eau potable du Super Planestel.
- Création d'un nouveau stade de Football.
- Création de gradins et rénovation provisoire des vestiaires (en attendant le nouveau bâtiment).
- Remplacement et dilatation de canalisations d'eau potable.
- Nouvelle station d'épuration de Pré-vert.
- Schéma directeur Assainissement (en cours de finalisation).

La commune a également lancée ses propres projets pour développer les activités sportives et de loisirs :

- Création du Pôle Sportif et de la Source, pour une livraison prévue pour l'été 2024 (financé à 10,47% par le Département, 21,98% par la Région, 27,55 % par l'Etat et 20% par ECCA).
- Etudes pour la construction d'un nouveau bâtiment pour les associations au stade (financé à 80% par le Département).

> Des réunions publiques ont été organisées pour la finalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la création de la base locale d'adressage

> Création d'une voie et de réseaux pour la liaison entre le chemin de la Tuilière et le chemin des Bastians dans le cadre des travaux imposés par le PPRIF

> Aménagement du carrefour accidentogène Route de l'Église/Chemin des Gabriels

> Travaux de soutènement du chemin de la Poterie

> Création d'un cheminement piéton sur la route du Lac

> Soutènement de l'élargissement du chemin du Couvent

> Création d'un cheminement piéton route de l'église

> Création de places de stationnement au plus près des écoles avec élargissement du chemin de l'araignée

> Le nouveau réservoir «Super Planestel» et la nouvelle station d'épuration de pré vert ont été intégralement financés par Estérel Côte d'Azur Agglomération

> La rénovation du stade a été intégralement financée par Estérel Côte d'Azur Agglomération

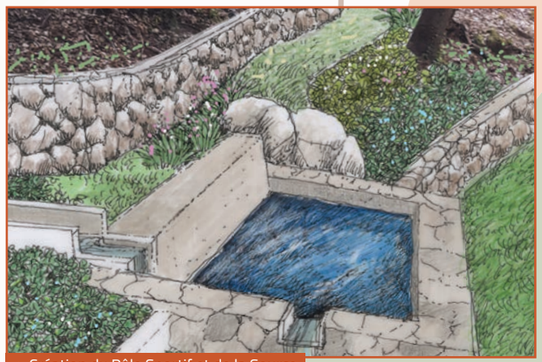

> Création du Pôle Sportif et de la Source

Marie-Christine Gosset, nouvelle recrue du Service Urbanisme

Suite au départ en retraite de Patrick Mony, après 33 ans de carrière dans notre commune comme responsable du service urbanisme, Mme Marie-Christine Gosset a rejoint Laura Sauvaigo pour renforcer ce service.

Forte de ses 30 ans d'expérience en urbanisme dans plusieurs collectivités varoises, Mme Gosset et son binôme ont pour objectif d'optimiser l'instruction des dossiers et de fluidifier les réponses aux sollicitations des administrés et professionnels.

Originaire de Châlons-en-Champagne, elle a notamment, suite à la réforme de l'Urbanisme en 2007, bénéficié d'une solide formation technique et juridique auprès de son élu à l'urbanisme de l'époque, M. Benoît Apparu qui est devenu secrétaire d'État chargé du Logement et de l'Urbanisme en 2009.

Travaux, VRD, bâtiments, prévention

MEMBRES DE LA COMMISSION :

> Patrick Fernandez (Vice-Président),
> Richard Hémain,
> Jacqueline Sanchez,
> Isabelle Martel,
> Régis Kaphan (PCS),
> Jérôme Havard,
> Bertrand Dollet,
> Bernard Masbou

- Travaux de stabilisation et de sécurisation des passages à gué en 2020.
- Rénovation et achat d'équipements pour la salle des fêtes (sonorisation, scène, éclairage).
- Les toitures de la Mairie et du local de stockage du stade ont été rénovées.
- Les menuiseries du première étage de La Poste et la médiathèque ont été changées.
- La toiture du marché couvert, fragilisée, a été réparée.
- Aménagement du local du Bureau d'information Touristique l'OTI.
- Mise en place et sécurisation des réseaux internet a l'école élémentaire pour l'école numérique.
- Mise en conformité de l'électricité des écoles maternelle, élémentaire et cantine.
- Remplacement des serrures des écoles avec organigrammes
- Mise en place de l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin.
- Remplacement de la porte de la médiathèque avec création d'un sas pour le retour des livres.
- Réparation de plomberie dans le bâtiment du stade.
- Mise aux normes de sécurité incendie des garages techniques.

Beaucoup de chantiers ont été réalisés par les services techniques et une moyenne de 400 interventions annuelles, en plus des missions quotidiennes annuelles :

> Peinture mairie,
> Peinture logement église,
> Peinture logement la poste,
> Peinture tennis,
> Peinture écoles (dortoir/sanitaires élémentaires/ classe 3/ jeux de cours),
> Reprise du grillage du cimetière,
> Plusieurs travaux dans le cadre de l'ADAP (WC PMR salle des fêtes/ installation bandes podotactiles/ mains courantes (en cours) /Achat rampe amovible…)
> Nettoyage régulier des grilles d'évacation d'eau pluviale
> Vérifications périodiques des installation et bâtiments communaux,
> Chantiers jeunes avec le CMJ,
> Fleurissement de la commune,
> Campagne de débroussaillement.

> Travaux réalisés par les services techniques

> Opération de débroussaillement

> Stabilisation et sécurisation des passages à gué en 2020

> Fleurissement du village

Vie associative, culture, jeunesse et sports, transports

MEMBRES DE LA COMMISSION :

> Sylvain Houplon (Vice-Président),
> Juliette Diaferio,
> Isabelle Martel,
> Laurence Moulin,
> Florence Bouchard,
> Vanessa Bessoudo,
> Jean-Paul Raoust,
> Elisabeth Graille,
> Alexandre Flori,
> Bertrand Dollet

Vie associative

- Remise en forme des conventions de mise à disposition des salles, du matériel et du mini-bus pour les associations.
- Remise en forme du dossier de demande de subvention pour les associations.
- Création et diffusion du guide annuel des associations depuis septembre 2020.

Culture

- Important travail pour la mise en valeur de la collection municipale «Outils & machines d'Antan» : Rassemblement en un seul lieu de l'ensemble des objets dispersés du fond Cappa avec un inventaire réactualisé des objets et leur remise en état pour les futures expositions.
- Conception et réalisation de 2 expositions dans la salle haute de la médiathèque pendant la saison estivale 2022 et 2023. « La main et l'outil» en lien avec notre environnement : l'exploitation de la forêt, le levage du liège, la fenaison et la moisson. «La vigne et l'outil» présentait différents objets qui ont été exposés dans la salle haute de la médiathèque durant l'été.
- Accompagnement de la médiathèque et relation avec le réseau Médiatem jusqu'à sa dissolution. Depuis 2022, réflexion, analyses et décisions pour le nouveau réseau « Les Médiathèques de l'Estérel » comprenant Saint-Raphaël, Les Adrets de l'Estérel et Fréjus qui verra le jour début 2024.
- Collaboration étroite avec la médiathèque, les acteurs locaux et associatifs pour développer la mise en place d'expositions et d'animations dans la salle haute dédiée.
- Travail en collaboration avec le Département pour la réception du concert du groupe le groupe « The Bzzz » dans le cadre des Voix Départementales le 4 août 2023.
- Municipalité, associations, paroisse et bénévoles s'impliquent pour l'organisation sur un week-end de notre fête patronale pour la Saint-Marc au mois d'avril.

Jeunesse

- Création du conseil municipal des jeunes : première réunion dès juin 2020 avec élection des jeunes le dimanche 12 décembre 2021 (12 membres élus et 12 membres suppléants).
- Fin 2022, aménagement d'une salle des jeunes au sein des locaux de l'accueil de loisirs avec le concours de la CAF. Un magnifique graf a été réalisé par l'artiste Abes sur le mur principal de cette salle. L'inauguration a eu lieu en 2023 en présence de représentants de la FOL 83, de la CAF, d'Estérel Cote d'Azur Agglomération.
- En collaboration avec l'équipe de l'Accueil de Loisirs, l'Office de Tourisme Intercommunal Puget-Les Adrets, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé la première édition de sa fête d'Halloween le 31 octobre 2022. Une bellesoirée qui a réunie pas moins de 80 jeunes de 10 à 17 ans.

Sports

- Concertation avec les associations sportives concernées par les projets du Pôle sportif et de loisirs de la Source et la rénovation des équipements du stade.

> Election du conseil municipal des jeunes en 2021

> Première fête d'Halloween organisée pour les jeunes en 2022

> Fête patronale de la Saint-Marc

> Expositions de la collection municipale «Objets et machines d'antan»

Sécurité

MEMBRES DE LA COMMISSION :

> Jacqueline Sanchez (Vice-Présidente),
> Elisabeth Graille,
> Magali Richard-Macchia,
> Josette Rémy,
> Régis Kaphan (PCS)

Prévention des risques

- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) ont été mis à jour et sont disponibles sur le site web de la Mairie ou sur simple demande.
- Plusieurs exercices de simulation de départ de feu ont été réalisés.
- Participation à l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde ECAA.
- Acquisition et mise à jour de matériel de crise.
- Actualisation du Plan Particulier de Mise en Sûreté des Personnes (PPMS) du groupe scolaire.

Atelier à l'école

- Sensible à la problématique du harcèlement scolaire la municipalité en partenariat avec l'Education Nationale a mis en place des ateliers de prévention dans les classes de CM1 et CM2. C'est La police municipale qui a été chargée d'organiser ces ateliers en collaboration avec la directrice de l'école élémentaire. À ce jour 3 interventions ont été réalisées.
- En 2021, la Police Municipale a accompagné les élèves de trois classes de CE1 au CM1 pour passer le permis piéton, un programme national de prévention du risque piéton lancé en novembre 2006 par la Gendarmerie nationale, parrainé par la Sécurité routière et financé intégralement par l'Association Prévention MAIF.

Le rappel à l'ordre

Le rappel à l'ordre est une injonction verbale adressée par M. le Maire dans le cadre de son pouvoir de police et ses compétences en matière de prévention de la délinquance. Cette mise en demeure établit après un dialogue entre le Maire et le Procureur de la République a fait l'objet de 3 rappels à l'ordre depuis 2020.

Les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

- Une campagne de sensibilisation aux Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) et à la prévention du risque incendie a été menée par la Police Municipale. Des contrôles ont été effectués par l'ONF pour vérifier si les débroussaillements ont été effectués.

M. le Maire au cœur de la prévention et de la lutte contre les incendies fait respecter les termes de l'Arrêté Préfectoral du 30 mars 2015 renforcés par la Loi du 10 juillet 2023. A cet effet la Police Municipale a contrôlé, depuis 2020, 640 parcelles. L'autonomie de la police municipale dans le cadre des contrôles OLD évite une intervention payante de l'ONF.

Élagage en bordure de voie

Pour garantir la sécurité des usagers de la route et des piétons ainsi que la sécurité et la maintenance des réseaux aériens M. le Maire a réglementé par l'Arrêté Municipal du 31 août 2023 l'entretien, l'élagage, ou l'abattage des arbres et plantations en bordure des voies publiques et des chemins ruraux. A ce jour, la police municipale a procédé à plus de 200 contrôles et poursuit son action.

Contrôle radar de la vitesse

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière M. le Maire a décidé de doter la Police Municipale d'un appareil cinémomètre. Au cours des 8 contrôles réalisés depuis juin 2023, 251 véhicules ont fait l'objet d'une mesure de vitesse. Cette dotation permet à la commune d'agir à son initiative et de manière autonome.

> Sensibilisation des CM1 et CM2 à la problématique du harcèlement scolaire

> Exercice de simulation feu de forêt dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

> Intervention de la Police Municipale pour le passage du permis piéton à l'école élémentaire

Nouvelles technologies

MEMBRES DE LA COMMISSION :

> Jérôme Havard (Vice-Président),
> Richard Hémain,
> Jean-Paul Raoust,
> Isabelle Martel,
> Patrick Fernandez,
> Bertrand Dollet

- Sécurisation des données informatiques de la commune (Backup et réplication).
- Mise en place d'un nouveau serveur de messagerie.
- Mise en place d'une nouvelle Gestion Electronique de Document.
- La modernisation des équipements des écoles, en particulier par l'adhésion au projet national d'école numérique, a été entreprise. En Mars 2022, dans le cadre du Label Ecole Numérique, 10 mini PC tablettes, financés à 50% par l'Etat, ont été remis à l'école maternelle.
- Arrivée progressive de la fibre dans le village. Les écoles sont presque totalement «fibrées».

Affaires juridiques, Assurances, Ressources Humaines

MEMBRES DE LA COMMISSION :

> Régis Kaphan (Vice-Président),
> Richard Hémain,
> Jacqueline Sanchez,
> Evelyne Bondoux,
> Alexandre Flori,
> Bertrand Dollet

- Elaboration du règlement intérieur.
- Actualisation et extension du régime indemnitaire du personnel communal.
- Elaboration des lignes directrices de gestion.
- Reprise de l'avancement statutaire des agents.
- Mise à jour des dossiers individuels.
- Régularisation des obligations de service et du temps de travail.
- Le nouveau marché «assurances collectivité» a permis de renégocier nos contrats et de faire d'importantes économies.

Retour en images sur les derniers événements

Rendez-vous des lutins du mercredi 29 novembre

Marché de Noël, ateliers créatifs et soirée des illuminations du 2 décembre

Une centaine de personnes ont assisté aux vœux de M. le Maire le 7 janvier dernier en présence de notre nouvelle sous-préfète, Mme Myriam Garcia.

Les 3 gagnantes du concours de décoration de Noël 2023 Brigitte Martel, Christel Darconnat et Sandra Basseu de la Cave Renaudin

L'escale des Adrets : du nouveau au centre commercial Saint-Christophe

Kelly Amoroso Thibaut, a repris le commerce du sympathique Frédéric Vidal en fin d'année 2023. Cette enfant du village, pour qui se projet représente un nouveau défi professionnel passionnant, souhaite passer un message aux Adréchois :
« C'est avec une joie sincère que je vous annonce la reprise du commerce emblématique de notre village, un lieu chargé de souvenirs et de rencontres. En repensant ce commerce, j'ai le plaisir d'annoncer plusieurs nouveautés. Désormais, l'espace accueille un coin convivial où vous pourrez savourer tranquillement un petit déjeuner, un déjeuner ou un goûter. En plus des services habituels, nous proposons désormais des facilités telles que les cartes grises, gardiennage de clefs, retrait d'argent, photocopie etc. En regardant vers l'avenir, j'ai le projet enthousiaste d'instaurer des ateliers créatifs avec goûter pour nos petits villageois. Ces moments ludiques permettront aux enfants de s'exprimer artistiquement tout en renforçant les liens communautaires. Au plaisir de vous accueillir dans ce nouveau chapitre de notre commerce réinventé. »

Kelly, Dorinne, Patricia, Laurent et Alex vous accueillent du lundi au vendredi, de 7h à 14h et de 16h à 19h. Samedi de 7h à 13h et dimanche de 8h à 13h.

Naissances

DUBRAY MAZZUCCO Alessio, Lucas, Jean, Yves le 26/11/2022
TOURNAYRE Eva le 03/12/2022
SERCY Léonie, Charlotte, Fabienne le 03/01/2023
COPIN QUEZADA Paúl, Fernando, Jean le 20/01/2023
GASQUY Azel le 15/04/2023
DUDRAGNE Jean, Marcel, Henri le 04/07/2023
BOVA Romeo le 10/07/2023
HIVER Sandro, Olivier, Eric, Tom le 27/07/2023
MARTIN BRUNNER Mélodie, Alba le 28/07/2023
PLUMAT Léon, Ange le 25/08/2023
SOLTYSIAK GANDOIN Diane, Nelly, Marie, Annie le 10/10/2023

Mariages

Florence, Catherine VION & Régis, Roland, Kurt KAPHAN le 17/06/2023
Gwenaëlle RONDEAU & Stéphane, Jean-François JOUANNAUD le 24/08/2023
Astrid, Marie, Anne BEHAEGEL & Laurent, Pierre, Vincent, Emile BACOLLA le 26/08/2023
Emilie, Annie, Cécile JOUBAUD & Laurent FIORE le 16/09/2023
Eva, Audrey, Marcie DELL'AITANTE & Ahmed BOUGAA le 16/09/2023

Décès

DELMOND Josette, Jacqueline (épouse POIROT) le 17/11/2022
HECQUET André le 22/12/2022
AUJOULAT Marie, Jeanne, Raymonde (épouse BERMOND) le 23/12/2022
BALMONT Pierre, Jean le 02/01/2023
CARON Raymonde, Suzanne (Epouse GAMART) le 13/01/2023
VIGEANT Fernand, Jacques le 19/01/2023
FOUREAU Anne, Marie, Eugénie (Epouse FAUSSEMAGNE) le 19/01/2023
BONNAUD Christianne, Henriette, Hélène (Epouse GOURSONNET) le 21/01/2023
FAVENNEC Marie, Léonie, Ernestine (Epouse LE GUERN) le 28/02/2023
POTTIER Béatrix, Jeanne, Marie, Josephe (Epouse MAUBOURGET) le 24/03/2023
MEMBRIVE Marie, Alphonsine (Epouse VENTURI) le 01/04/2023
BUSSO Marcelle, Marie-Jeanne le 10/04/2023
FIGUE Marie, Angèle, Thérèse (Epouse AYAX) le 24/05/2023
CALABUIG Jean, Paul le 15/07/2023
REBOUL Françoise, Christiane (Epouse BERTHELOT) le 14/08/2023
TREUIL Denise, Marie-Louise (Epouse MARTEL) le 25/08/2023
VAXELAIRE Reine, Pierrette, Geneviève (Epouse RAMA) le 17/09/2023
FABRE Jacqueline (Epouse SCIUTTO) le 03/10/2023
LIENARD Denise, Raymonde (Epouse VAN DENBERGHE) le 17/10/2023
HÉNOT Jean-Marie, Léon, Joseph le 11/11/2023
FABRE Yvette (Epouse MARTINELLY) le 05/12/2023
BRESC Eva, Jeannine, Augusta (Epouse MIREUR) le 09/12/2023
LENCEL Lydie, Anne, Sophie, Marie-Pierre le 21/12/23

Les informations relatives à l'état civil sont diffusées uniquement avec l'accord des familles

Gestion des déchets

CONDITION D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE LE 1er JANVIER 2024

À partir du 1er janvier 2024, Estérel Côte d'Azur Agglomération modifie les conditions d'accès aux déchèteries communautaires (Fréjus, Saint-Raphaël, Les Adrets de l'Estérel, Puget sur Argens). L'accès en déchèterie ne sera possible que sur présentation d'un badge ou d'un QR Code obtenu sur inscription préalable obligatoire (inscription gratuite).

Les nouvelles modalités d'accès par Badge ou QR code vont permettre aux usagers, en une seule inscription, d'accéder avec le même titre à l'ensemble des déchèteries communautaires du territoire. L'obtention du badge ou du QR code coïncide avec la mise en place d'un logiciel centralisé et la création d'un portail web-usagers qui permettra à chaque administré : de créer son compte en ligne, de faire sa demande de badge ou de QR code, de modifier ses coordonnées, de signaler un dysfonctionnement, de signaler la perte ou le vol de son badge, de suivre ses passages en déchèteries. De plus, pour les professionnels, ceux-ci pourront effectuer en ligne les mêmes démarches mais également : suivre et contrôler les quantités déposées, suivre sa facturation et régler ses factures en ligne (une seule facturation pour l'ensemble des déchèteries). Pour rappel les badges et QR code délivrés sont strictement personnels.

+ POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
la DIrection PROpreté VALorisation (DIPROVAL) est à la disposition des professionnels et des particuliers - Tél. 04 83 09 84 31 - diproval@esterelcotedazur-agglo.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

DEUX POSSIBILITÉS

1. **Envoi des documents par courriel** au service Direction PROpreté VALorisation(diproval@esterelcotedazur-agglo.fr) en précisant « DEMANDE DE CRÉATION DE COMPTE DÉCHÈTERIE »
2. **Présentation des documents** directement à l'accueil d'une déchèterie

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

- **PARTICULIERS :** justificatif de domicile (moins de 3 mois) et carte d'identité
- **PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE :** extrait de KBIS (moins de 3 mois) ou avis de SIREN ou attestation Chambre des Métiers et carte d'identité du responsable
- **ASSOCIATIONS :** extrait de KBIS (moins de 3 mois) ou avis de SIREN et carte d'identité du responsable
- **CESU :** carte d'identité et attestation sur l'honneur de l'employeur complétée

COMMENT RÉCUPÉRER VOTRE ACCÈS ?

Le QR code est envoyé directement par mail après la création de votre compte et vous serez informés de la mise à disposition de votre badge que vous pourrez récupérer, soit :

- **À la DIrection PROpreté VALorisation (DIPROVAL)**
  ZA Les Meissugues - 106 chemin de Saint-Tropez - 83480 Puget sur Argens
  Tél. 04 83 09 84 31
- Lors de **permanences organisées en déchèteries**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les emballages, les cartons ainsi que le verre, triés par les administrés dans les bacs et colonnes de tri sont collectés et transportés jusqu'au centre de tri du Muy. Ils sont alors séparés par catégorie de matériaux puis expédiés vers les filières de recyclage.

Pour **la collecte des papiers** en Point d'Apport Volontaire, (PAV), celle-ci est dirigée vers le centre de tri de Fréjus (Éco Pôle SOFOVAR).

Quant aux **encombrants** collectés en porte à porte ou déposés en déchèterie, ils sont triés et conditionnés à l'Éco Pôle de SOFOVAR à Fréjus, avant d'être acheminés vers les différentes filières de valorisation matière ou énergétique (Combustibles Solides de Récupération et usine d'incinération – UVE de Toulon).

Enfin, **les autres objets, matériaux et produits déposés en déchèteries**, ainsi que les déchets verts collectés en porte à porte, suivent différentes filières de recyclage et de valorisation selon leur nature : Eco Pôle SOFOVAR pour les métaux, les déchets dangereux, les palmiers, les gravats..., MAT'ILD pour le bois, plate-forme de compostage de la poudrière pour les déchets verts, ainsi qu'auprès de différents éco-organismes.

56 491
tonnes triées en 2022*

13 905
tonnes de déchets issus des collectes sélectives

14 943
tonnes d'encombrants (collectés en porte à porte et apportés en déchèteries)

27 643
tonnes de déchets des déchèteries (hors encombrant)

*Selon le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération

Citoyenneté et Jeunesse

LANCEMENT DU DISPOSITIF DEVENIR CITOYEN : UNE OPPORTUNITÉ POUR LA JEUNESSE DU TERRITOIRE DE DÉVELOPPER UNE CONSCIENCE CITOYENNE ET NATIONALE

Le dispositif Devenir Citoyen a été lancé officiellement le 4 octobre dernier par Frédéric Masquelier Président de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur en présence de Pierre-Emmanuel de Laforcade, Directeur Exécutif du Bleuet de France qui a souhaité s'engager pour ce parcours innovant et ambitieux.

© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération

Le dispositif « Devenir Citoyen en Estérel Côte d'Azur Agglomération » vise principalement trois objectifs :

- favoriser la connaissance de soi et la vie en collectivité
- découvrir les différents acteurs de notre territoire (collectivités territoriales, entreprises, associations, médias, etc.) ainsi que leurs interactions
- développer la fierté d'être français et d'habiter sur notre agglomération riche d'un patrimoine exceptionnel.

Les 20 élèves de troisième sélectionnés parmi les collèges Gabrielle Colette de Puget sur Argens, André Léotard de Fréjus et l'Estérel à Saint-Raphaël, suivront un parcours d'une vingtaine de rendez-vous deux mercredis après-midi par mois tout au long de la période scolaire. La Communauté d'Agglomération a mobilisé et fédéré de nombreux partenaires, professionnels passionnés du territoire, pour en faire des acteurs à part entière du dispositif : collectivités territoriales, entreprises, associations sportives et sociales, armée de terre, gendarmerie, police, SDIS... Mais bien au-delà de la découverte des métiers, les jeunes collégiens découvriront l'importance du savoir-être, des aptitudes humaines et relationnelles qui se construisent particulièrement à leur âge.

Lors de cette cérémonie, en présence de nombreux élus, partenaires et familles, le Bleuet de France, confectionné spécialement pour le parcours, a été remis à chaque collégien ainsi qu'un livret d'accompagnement personnel qui leur permettra de capitaliser leur expérience vécue. *« C'est avec une immense fierté que je me tiens devant vous pour célébrer un moment de grande importance, le lancement du dispositif Devenir Citoyen et la remise du Bleuet de France à vingt collégiens de votre agglomération. Chers collégiens, en portant le Bleuet, vous portez également le poids de notre histoire (...). Soyez des citoyens actifs, engagez-vous dans des actions bénévoles, soyez fiers, soyez moteurs »*, déclare Pierre-Emmanuel de Laforcade, Directeur Exécutif du Bleuet de France.

« Ce fut pour moi un honneur de lancer officiellement le parcours Devenir Citoyen en présence de Pierre-Emmanuel de Laforcade, Directeur Exécutif du Bleuet de France. Vous le savez, je suis attaché au sentiment patriotique. Le parcours Devenir Citoyen est destiné aux jeunes qui prennent l'engagement de s'investir dans la vie de notre territoire sur leur temps périscolaire. Ils participeront au devoir de mémoire à l'occasion des cérémonies patriotiques. On ne naît pas citoyen, on le devient. J'espère que ce parcours les fera grandir et qu'il renforcera leur esprit de citoyenneté à travers la découverte des acteurs de notre territoire », conclut Frédéric Masquelier, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

AGENDA PRÉVISIONNEL 2024

TOUS LES WEEK-ENDS
Matchs de football au stade des Adrets
Voir le programme sur la page Facebook de l'AS Estérel Football Club

DU 6 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2024
Exposition « Le Var en tournage »
À la médiathèque.
Entrée libre le mercredi et le samedi matin de 10h à 12h.

SAMEDI 3 FÉVRIER
Pièce de théâtre « Toc Toc » présentée par la troupe des Toqués.
Réservations auprès de l'association du LAC au 06 88 29 85 42

SAMEDI 9 MARS
Bal de danse trad' animé par le groupe Tchatchao.
Réservations auprès de l'association du LAC au 06 88 29 85 42

JEUDI 14 MARS
Excursion du CCAS
French riviera
(Monaco, Eze et parfumerie de Fragonard)
Renseignements :
CCAS 04 94 19 36 55

SAMEDI 16 MARS
Soirée bal costumé et repas.
À 20h en salle des fêtes.
Réservations auprès du Comité des Fêtes au 06 52 63 33 36

EN MARS
Club lecture à la médiathèque un jeudi
Inscription auprès de la médiathèque au 06 61 62 82 09

SAMEDI 23 MARS
(Report 30 MARS en cas de pluie)
Carnaval de l'AIPE.
Au centre du village.

SAMEDI 13 AVRIL
Pièce de théâtre.
En salle des fêtes.
Réservations auprès de l'association du LAC au 06 88 29 85 42

DIMANCHE 14 AVRIL
Vide grenier du CCAS
de 7h30 à 13h30
au centre du village

SAMEDI 20 AVRIL
Soirée bal et repas animée par DJ Gérard Carli.
À 20h en salle des fêtes.
Réservations auprès du Comité des Fêtes au 06 52 63 33 36

DIMANCHE 21 AVRIL
Fête patronale de la Saint-Marc.
Vin d'honneur offert à la population après la messe.
Danses et musique folkloriques en partenariat avec l'Office de Tourisme. Concert trio classique en fin de journée à l'église.

DU 11 MAI AU 26 JUIN
Exposition « Jardins ouvriers-Jardins partagés ».
À la médiathèque. Entrée libre le mercredi et le samedi matin de 10h à 12h.

MARDI 14 MAI
Thé dansant CCAS de 14h à 17h
Renseignements :
CCAS 04 94 19 36 55

MERCREDI 22 MAI
Excursion du CCAS
Île verte et île d'or (Saint-Raphaël)
Renseignements :
CCAS 04 94 19 36 55

EN MAI
Club lecture à la médiathèque un jeudi.
Inscription auprès de la médiathèque au 06 61 62 82 09

24, 25, 26 MAI
Festival de Théâtre en plein air au centre village.
Organisé par l'Office de Tourisme

SAMEDI 1er ET DIMANCHE 2 JUIN
Spectacles de fin d'année de l'école de danse Art'Drets'Danse.
À 20h30 le samedi et 16h30 le dimanche au Centre Culturel de Fayence.

SAMEDI 8 JUIN
Représentation de fin d'année du cours théâtre enfants fin d'après-midi
Réservations auprès du LAC au 06 88 29 85 42

MI JUIN
Soirée de lancement de la saison touristique avec les acteurs du tourisme de la commune et les représentants de la Communauté d'Agglomération. Date à venir

VENDREDI 21 JUIN
Fête de la Musique.
Scène ouverte sur la place de l'Aire

SAMEDI 22 JUIN
Fête de la Saint-Jean
Soirée bal et repas animée par le groupe « The Groove Family ».
À 20h. Placette du jeu de boules.
Réservations auprès du Comité des Fêtes au 06 52 63 33 36

SAMEDI 29 JUIN
Concert du duo Germaine Kobo & Bella Lawson.
Musique Afropunk Electrotribal
Offert par l'Office de Tourisme.
À 21h sur la place du jeu de boules.

SAMEDI 6 JUILLET
Soirée musicale et paëlla géante animée par DJ « Factory Events » et ses danseuses sur le thème du cinéma.
À 20h. Placette du jeu de boules.
Réservations auprès du Comité des Fêtes au 06 52 63 33 36

EN JUILLET
Club lecture à la médiathèque un jeudi.
Inscription auprès de la médiathèque au 06 61 62 82 09

JEUDI 11 JUILLET
Concert du groupe Jaspa.
Trio franco-anglais
(musique d'hier et d'aujourd'hui).
Offert par l'Office de Tourisme.
À 21h sur la place du jeu de boules.

SAMEDI 13 JUILLET
Bal des Pompiers.
À 20h sur la place du jeu de boules.

SAMEDI 20 JUILLET
Trophée de pétanque Zordan
En partenariat avec le Comité des Fêtes. Petite restauration et buvette sur place Boulodrome du Pôle sportif et de loisirs de la source.

JEUDI 25 JUILLET
Concert du groupe The Swingsons Jazz manouche
Offert par l'Office de Tourisme.
À 21h sur la place du jeu de boules.

SAMEDI 27 JUILLET
Soirée années 80 avec concert du groupe « Abba Story »
Repas moules-frites. En partenariat avec l'Office de Tourisme. À 20h.
Placette du jeu de boules.
Réservations auprès du Comité des Fêtes au 06 52 63 33 36

SAMEDI 3 AOÛT
Concert du groupe « Premier Rencard Trio ».
Musique pop/rock. Offert par l'Office de Tourisme. À 21h sur la place du jeu de boules.

SAMEDI 10 AOÛT
Soirée musicale et repas couscous animée par le groupe « 100% Soleil » avec show de danseuses.
À 20h. Placette du jeu de boules.
Réservations auprès du Comité des Fêtes au 06 52 63 33 36

MERCREDI 14 AOUT
Concert Pablo Y Su Charanga
Musique cubaine
Offert par l'Office de Tourisme.
À 21h sur la place du jeu de boules.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 AOÛT
Les Adrets fêtent les 80 ans de la Libération.
Pique-nique convivial et animations en partenariat avec la Municipalité et l'Office de Tourisme.

SAMEDI 7 OU 14 SEPTEMBRE
Accueil des nouveaux arrivants par Monsieur le Maire.
Le matin, sur inscription préalable en mairie.
Forum des Associations
Au centre du village. À partir de 14h.

MI SEPTEMBRE
Clean ton village !
Dans le cadre de la Journée Mondiale de nettoyage de notre planète. En partenariat avec l'association Estérel Éco, l'Office de Tourisme et la municipalité. Date et horaire à venir.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE
Soirée Karaoké et repas.
À 20h. En salle des fêtes.
Réservations auprès du Comité des Fêtes au 06 52 63 33 36

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
Loto du CCAS de 15h à 17h
Renseignements :
CCAS 04 94 19 36 55

SAMEDI 12 OCTOBRE
Nombreuses animations dans le village
avec l'UAC (Union des Artisans et Commerçants des Adrets).
Dans le cadre de la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP).

JEUDI 31 OCTOBRE
Animations et bal d'Halloween
En partenariat avec le Centre de Loisirs et l'Office de Tourisme.

MARDI 12 NOVEMBRE
Thé dansant CCAS de 14h à 17h
Renseignements :
CCAS 04 94 19 36 55

SAMEDI 23 NOVEMBRE
Soirée beaujolais nouveau et bal.
À 20h. En salle des fêtes.
Réservations auprès du Comité des Fêtes au 06 52 63 33 36

MARDI 31 DÉCEMBRE
Réveillon et bal du Nouvel An.
A 20h. En salle des fêtes.
Réservations auprès du Comité des Fêtes au 06 52 63 33 36

Consultez l'agenda à jour sur le site internet de la commune.

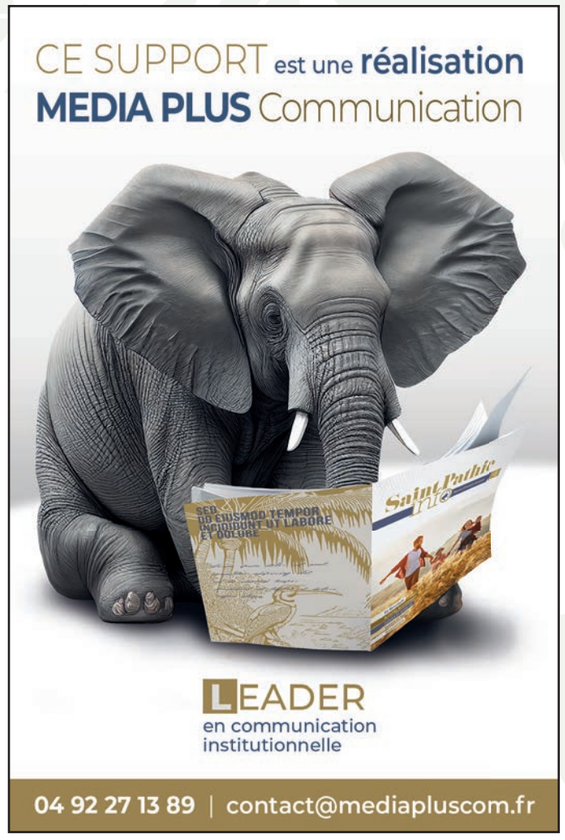

LEMAX GESTION

Conseils
Assistance
administrative,
comptable, financière

Privée ou professionnelle

06 15 95 15 90

lemaxgestion@outlook.fr

CENTRALE D'ETUDES IMMOBILIERES

Les Adrets de l'Esterel

DEPUIS 1991

MLS Côte d'Azur
Service de Multidiffusion des Exclusivités

+33(0)4 94 40 97 94

694, Route du Violon
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

www.agence-cei.fr

MBV

Membre de
Adhévie Union

Des établissements de qualité
et un **accompagnement humainement engagé**

1700 personnes accompagnées
dont nous prenons soin quotidiennement dans le plus grand respect

1100 professionnels
impliqués, attentifs, sans qui rien ne serait possible

30 établissements et services
qui sont avant tout des lieux de vie tenant compte des fragilités de chacun

50 ans
d'expérience dans l'accompagnement des personnes fragilisées

04.94.17.77.77

201, Chemin de Pré Vert - 83600 LES ADRETS DE L'ESTÉREL

www.mutuelle-mbv.fr